



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

# LA DELINQUANCE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

\*\*\*

**Bilan 2012**

**Priorités 2013**

## **Point presse**

4 février 2013

à 08 h 00

Résidence de Papeete

# **BILAN DE L'ANNEE 2012**

## **EVOLUTION DE LA DELINQUANCE**

- 2,16 % d'infractions révélées par l'action des services (IRAS)  
(de 3 103 en 2011 à 3 036 en 2012)
- + 2,19 % d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)  
(de 2 281 en 2011 à 2 331 en 2012)
- 1,72 % d'atteintes aux biens (AAB)  
(de 6 177 en 2011 à 6 071 en 2012)
- 15,02 % d'escroqueries et infractions économiques et financières (EIEF)  
(de 972 en 2011 à 826 en 2012)

## **EVOLUTION DE L'ACTIVITE DES SERVICES DE POLICE ET DE GENDARMERIE**

- + 0,73 % de personnes mises en cause  
(de 7 918 en 2011 à 7 976 en 2012)
- + 31,03 % de personnes écrouées  
(de 174 en 2011 à 228 en 2012)
- + 0,56 points du taux d'élucidation  
(de 65,80 % en 2011 à 66,36 % en 2012)

- ⇒ *Le renforcement de l'action des services se traduit par une augmentation de l'ensemble des indicateurs d'activité (élucidation, personnes mises en cause notamment).*
- ⇒ *Cette activité accrue est également suivie d'une réponse forte de la Justice, avec une augmentation significative du nombre de personnes écrouées.*

## I - Evolution générale

**13 376** crimes et délits ont été constatés en Polynésie française en 2012 par les services de police et de gendarmerie contre 13 539 en 2011, **soit une baisse de 1,20 %** (chiffres identiques à ceux de 2010). Cette tendance s'inscrit dans la continuité de celle enregistrée en 2011 baissière en zone gendarmerie et haussière en zone police :

- + 20,7 % en zone police (de 3 884 faits constatés en 2011 à 4 153 en 2012)
- - 4,47 % en zone gendarmerie (de 9 655 faits constatés en 2011 à 9 223 en 2012)

Le taux de criminalité pour l'année 2012 est de 49,86 pour 1 000 habitants.

Ces dix dernières années, la Polynésie française a enregistré une hausse du nombre de faits constatés de 39,96 % (passant de 9 557 faits en 2002 à 13 376 en 2012, soit + 3 819 faits).

## II - Les indicateurs de la délinquance

### **A) LES INDICATEURS PERMANENTS**

- ⇒ **Les atteintes aux biens (AAB) : - 1,72 %** (soit 6 071 faits contre 6 177)  
soit un taux de criminalité de 23,38 pour 1 000 habitants (le taux national est de 34,38)

Ces infractions sont en augmentation de 6,94 % en zone police (2 280 faits contre 2 132) et en baisse de 6,28 % en zone gendarmerie (3 791 contre 4 045).

- ⇒ **Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) : + 2,19 %** (soit 2 331 faits contre 2 281)  
soit un taux de criminalité de 8,98 pour 1 000 habitants (le taux national est de 7,69)

Ces infractions sont en augmentation aussi bien en zone police (+4,55 %) avec 621 faits qu'en zone gendarmerie +1,36 % avec 1 710 faits.

- ⇒ **Les escroqueries et infractions économiques et financières (EIEF) : -15,02 %** (soit 826 faits contre 972)  
soit un taux de criminalité de 3,18 pour 1 000 habitants (le taux national est de 4,90)

Ces infractions sont en baisse aussi bien en zone police (- 7,30 %) avec 330 faits qu'en zone gendarmerie - 19,48 % avec 496 faits.

## **B) LES INDICATEURS CIBLES D'EVOLUTION DE LA DELINQUANCE**

- ⇒ **Les violences physiques crapuleuses : +22,56 %** (soit 163 faits contre 133)  
soit un taux de criminalité de 0,63 pour 1 000 habitants (le taux national est de 1,97)

Ces infractions sont en augmentation de 35,23 % en zone police (119 faits contre 88) et en baisse de 2,22 % en zone gendarmerie (44 contre 45).

- ⇒ **Les vols par effraction de résidence principales et secondaires : -9,31 %** (soit 692 faits contre 763)  
soit un taux de criminalité de 2,66 pour 1 000 habitants (le taux national est de 3,72)

Ces infractions sont en baisse tant en zone police (- 10,26 % avec 175 faits) qu'en zone gendarmerie (- 8,98 % avec 517 faits).

- ⇒ **Les vols par effraction de locaux industriels, commerciaux ou financiers : -17,43 %**  
(soit 199 faits contre 241)  
soit un taux de criminalité de 0,77 pour 1 000 habitants (le taux national est de 0,95)

Ces infractions sont en baisse tant en zone police (- 41,84 % avec 57 faits) qu'en zone gendarmerie (- 0,70 % avec 142 faits).

## **III – L'action des services**

### **1. Stupéfiants**

Les infractions à la législation sur les stupéfiants sont en hausse de **4,35 %** (de 2 341 à 2 443 faits). Les opérations de « nomadisation » de la gendarmerie ont permis la destruction de **65 413 pieds** de « pakalolo » (soit pour une valeur estimée à **1,6 milliard FCP** ou **14,1 millions €**).

- ✓ 1 739 personnes ont été mises en causes pour usage ou trafic de stupéfiants (contre 1 722 en 2011) dont 42 ont été écrouées (contre 25 en 2011 soit + 68 %)
- ✓ dont 246 mineurs.

*Le nombre de mineurs interpellés pour usage de stupéfiants est en baisse de 12,45 % (de 246 contre 281 en 2011).*

*C'est le très net renforcement de l'action des forces de l'ordre qui conduit à mettre en évidence ce type d'infractions, lesquelles ne sont révélées qu'à travers l'action ciblée de la police et de la gendarmerie.*

## **2. Mineurs**

On observe une baisse de 2,98 % du nombre de mineurs mis en cause (de 1 210 en 2012 à 1 174 en 2011). Ils représentent 14,72 % du total des personnes mises en cause (contre 15,28 % en 2011).

*Le nombre de mineurs mise en cause est en hausse concernant les infractions pour atteintes aux biens :*

*- de 74,60 % pour les vols liés à l'automobile et aux deux roues à moteur (110 mineurs interpellés dont 86 pour vols à la roulotte)*

*- de 15 % pour les vols simples (à l'étalage, chantiers) soit 55 mineurs*

Les mineurs sont aussi victimes d'infractions, notamment de viols (53 faits), en baisse par rapport à 2011. Toutefois, il convient également de souligner que 15 mineurs sont aussi les auteurs de ces viols sur mineurs.

## **3. Activité du groupe d'intervention régional (GIR)**

**=> 70,4 millions CFP (590.646 €) d'avoirs criminels saisis, dont :**

- comptes bancaires bloqués : 1.666.826 FCP
- numéraire : 37.112.205 FCFP
- mobilier : 5.712.172 FCFP
- 20 véhicules (valeur 25.991.647 FCFP)
- 94 kg de 'pakalolo' (157.500.000 FCFP à la revente)
- 93 g d'Ice (11.160.000 FCFP à la revente)

## **4. Infractions à la police des étrangers**

82 infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers, d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers ont été constatées en 2012.

- ✓ 8 personnes ont fait l'objet d'une non admission sur le territoire.
- ✓ 2 personnes ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière.
- ✓ 19 infractions pour aide à l'entrée et au séjour irrégulier d'étrangers

En matière d'infraction à la législation sur le travail :

- ✓ 4 emplois d'étranger sans titre de travail
- ✓ 34 infractions pour travail clandestin

## IV – Insécurité routière

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Evolution
<b>Accidents</b>	254	315	414	349	303	249	<b>271</b>	<b>+ 11,07 %</b>
<b>Tués</b>	39	46	34	31	34	19	<b>36</b>	<b>+ 89,47 %</b>
<b>Blessés</b>	359	429	521	439	358	291	<b>317</b>	<b>+ 8,93 %</b>

Le **taux de mortalité routière** est de **9,85 pour 100.000 habitants en Polynésie française**. A titre de comparaison, le **taux de mortalité en métropole** s'élève à **5,54**.

Au cours de l'année 2012, 271 accidents ont été recensés, causant 317 blessés et entraînant la mort de 36 personnes contre 19 l'an dernier, dépassant les chiffres de mortalité enregistrée sur l'année 2010 (soit 34 décès). **Deux tiers des accidents et un mort sur deux impliquent des conducteurs de deux roues.**

- La **consommation d'alcool** et la **vitesse excessive** restent les **principales causes d'accidents**. En moyenne, un accident mortel sur deux est dû à l'alcool, souvent à des taux très élevés bien au-delà du seuil autorisé (soit supérieur à 0,5 g/litre de sang).
- Les jeunes, âgés d'au moins 25 ans, représentent 41,6% des morts sur les routes en 2012. Sur les 36 tués, 32 sont des hommes dont 12 sont âgés de moins de 25 ans.
- En ce qui concerne les blessés, sur les 317 comptabilisés 215 sont des hommes (80 âgés de moins de 25 ans contre 135 âgés de plus de 25 ans).
- Les véhicules légers (243) demeurent, avec les deux roues (197), majoritairement impliqués dans ces accidents.
- Le vendredi (21,77 %), les samedi et dimanche (15,5 %) concentrent l'essentiel des accidents recensés avec un créneau spécifique entre 15 h à 18 h (18,45 %).
- En termes de répartition géographique, c'est aux îles du Vent que l'essentiel des accidents (87,8%), des tués (75%) et des blessés (87,38%) sont enregistrés.

### **Accidentologie impliquant les deux-roues en Polynésie française**

Au cours de l'année 2012, 66 % des accidents référencés par les forces de l'ordre, soit 179, ont impliqué des deux-roues. Ces 179 accidents ont entraîné la mort de 18 personnes (sur 36 tués soit 50 %) et fait 203 blessés, dont 97 dans un état grave.

L'étude des données transmises permet de retenir cinq tendances principales : le créneau horaire, la localisation, le type de population, le type d'engins et les causes de ces accidents.

- Les journées du **vendredi**, **samedi** et **lundi** représentent plus de la moitié des accidents, enregistrés autour de deux principales tranches horaires, **06h à 08h** pour la première, **16h à 18h** pour la seconde ;
- Les Iles du vent concentrent l'essentiel des accidents (160 contre 19 répertoriés dans les autres archipels). Plus de **71%** de ces derniers ont été localisés sur les communes **Papeete, Pirae et Faaa** ;
- Sur 216 personnes impliquées dans ces accidents, **79%** sont des **hommes** (62,5% âgés de plus de 25 ans et 25% âgés entre 18 et 25 ans) ;
- En ce qui concerne le type d'engins impliqués, **49%** d'entre eux sont des **scooters de 50cm<sup>3</sup>** ;
- Les **causes** enfin de ces accidents mettent essentiellement en avant la consommation d'**alcool**, la **vitesse** et les **défauts de maîtrise** des deux roues.

### **Stratégie de l'Etat pour répondre à l'augmentation de la délinquance routière : une politique de prévention et de répression active**

Depuis le début de l'année, l'État a engagé près de 60 000 € pour mener des opérations de sécurité routière aussi bien au titre de la prévention que de la répression.

- Au titre de la prévention, sept opérations de sensibilisation routière « Halte à la prise de risques sur les routes », spécialement destinées aux jeunes, ont été organisées par la gendarmerie, en partenariat avec le Parquet, les assurances, les auto-écoles et les professionnels de la santé. 972 jeunes ont pu être sensibilisés sur les dangers et les risques encourus en matière routière ; 34 formations au permis de conduire et 76 formations au code de la route ont été attribuées aux lauréats de ces formations.
- Au titre de la répression, 89 678 dépistages d'alcoolémie (68 010 en 2011 soit +31,86 %) ont été effectués donnant lieu à 3 140 contrôles positifs (2 424 en 2011 soit +29,54 %) et 3 870 infractions à la vitesse. Par ailleurs 1 232 permis de conduire ont fait l'objet d'une rétention administrative contre 910 en 2011 (soit + 35,38 %).

<b>Rétentions administratives du permis de conduire : 1 232 (+35,38 %)</b>
--

## **IV - Priorités 2013**

Trois objectifs demeurent majeurs pour l'année 2013 :

- le maintien de la lutte contre la production et le **trafic de stupéfiants** (détection et destruction de plants, opérations de « nomadisation » associant les policiers municipaux, ciblage des établissements scolaires), et les cambriolages.
- un effort accru sur l'**insécurité routière** aussi bien s'agissant des aspects préventifs (organisation de campagnes de prévention routière, mise en œuvre de mesures alternatives aux poursuites, suivi des travaux du dernier Comité de sécurité routière organisé le 20 décembre 2012) que répressifs (application du décret n°2013-9 du 3 janvier 2013 concernant les mesures de dépistage des substances témoignant de l'usage de stupéfiant).
- une attention particulière sur les **violences intrafamiliales** qui représentent près de la moitié des violences commises sur le territoire de la Polynésie française (accompagnement financier de projets soutenus notamment par le Fonds interministériel pour la prévention de la délinquance).